

## Mairie de Bassignac-le-Bas

Date de parution

Année 2016



Mairie de

Bassignac-Le Bas

Horaires d'ouverture:

Le **mardi** de 9h30 à 12h  
et de 14h à 17 h

Le **jeudi** de 9h30 à 12h

Téléphone :

05/55/91/07/87

Email:

mairie.bassignaclebas@

wanadoo.fr

### Mairie de Bassignac-le-Bas

#### Sommaire :

Le mot du Maire	P°1
Organigramme de la Com - Com	P°1
Aquarelle, Fête Votive et Repas des Aînés	P°2
L'eau, le tilleul et le Flash info	P°3
A noter sur vos agendas, Entreprises et Associations	P°4
Ouverture restaurant et voeux	P°4

### Le mot du maire

La « Loi Notre » ( Nouvelle Organisation Territoriale de la République) d'août 2015 vient bouleverser notre paysage régional et cantonal.

La nouvelle « Aquitaine », région plus grande que l'Autriche, peut inquiéter par son immensité : ... de la Creuse à Biarritz ! On peut s'interroger sur l'homogénéité de ce territoire et sur le devenir économique de nos départements ruraux, la Corrèze en particulier, à qui sera dévolu le seul rôle social ou presque. Nos élus régionaux devront se retrousser les manches !

Plus près de nous: à partir du 1er janvier 2017, nos 3 Communes:

Mercoeur, Saint-Privat et Argentaat devront fusionner, donnant naissance à XAINTRIE VAL' DORDOGNE.

Les élus des trois Communautés ont travaillé, tout au long de l'année 2016, à cette fusion pour qu'elle soit réussie, socialement, culturellement et bien sûr économiquement.

En effet, sa taille devrait permettre de mieux servir la population tout en veillant à ne pas trop augmenter les impôts locaux. Ce n'est pas si simple mais, en s'y mettant tous, on peut toujours trouver des solutions satisfaisantes. La ruralité ne doit pas signifier immobilisme et désertification.: Bassignac doit continuer de se faire entendre dans ce

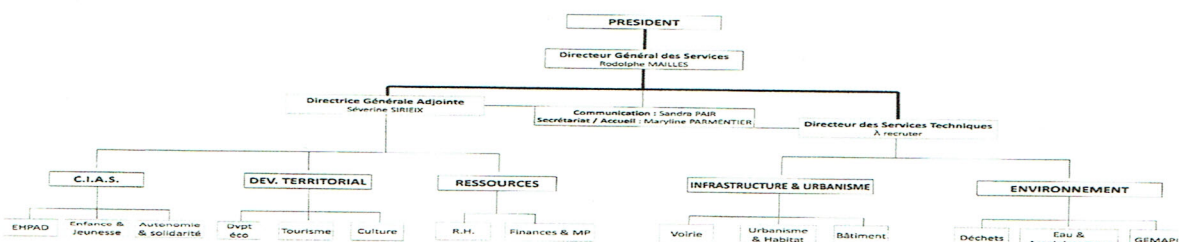
nouveau territoire. Vous pouvez compter sur mon engagement personnel et celui de notre équipe municipale.

Jean-Pierre LASSERRE



## Organigramme de la Communauté de Communes

### ORGANIGRAMME GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL' DORDOGNE



## Aquarelle

L'association Familles Rurales du plateau de Mercoeur organise **une fois par mois**, dans une ambiance conviviale, des stages d'aquarelle dans la Salle des Fêtes de **11h à 17h** avec Patricia Fayat artiste peintre.

Pour tous renseignements contacter MT LASSERRE au 05/55/28/54/72.



Une buvette prise d'assaut

## Fête Votive du 26 juin 2016

A l'occasion de la Fête Votive, c'est plus d'une centaine de personnes qui se sont retrouvées autour du traditionnel repas organisé par le Comité des Fêtes. Celui-ci remercie tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette journée, permettant ainsi de pérenniser une tradition ancestrale.

Nous vous donnons rendez-vous le **25 Juin 2017** pour une prochaine manifestation.

Le Comité des Fêtes propose la vente de tee-shirts à l'effigie de Bassignac pour la somme de 12 €.

Le départ pour les Aubades



## Repas des Aînés le 24 avril 2016

C'est dans une ambiance des plus chaleureuse que nos Aînés et Élus se sont retrouvés autour d'un repas festif le 24 avril 2016 à la Salle des Fêtes.

L'accompagnement musical, mené de main de maître par Madame PERDEREAU a ravi chaque convive.

Ce fut l'occasion de partager

chants et danses d'hier et d'aujourd'hui.

Cette année, le repas aura lieu le **30 avril 2017**.

Nous comptons vivement sur votre présence pour partager ce moment de de convivialité.



## EAU



80% de la population Bassignacoise sont aujourd'hui desservis en eau potable via le Syndicat des Eaux de Roche de Vic. C'est une satisfaction certaine en ces périodes de pénurie qui pouvaient laisser certains foyers dans la crainte d'un manque partiel ou total d'eau. Notre objectif prochain est de couvrir la totalité de la Commune. Une discussion devra être engagée avec le nouveau Syndicat des Eaux pour parvenir à ce résultat.



## Le Tilleul

Mais où est donc passé le tilleul de la place de l'Église ?

Il sonnait creux et devenait dangereux : il a donc été abattu et sera remplacé par un végétal approprié.



## Flash Info

De bonnes nouvelles, il y en a !

Le Conseil Municipal a de nouveau voté un budget à 0% d'augmentation et pourtant les réalisations n'ont pas manqué...

Le SICRA, après une baisse de 4,5 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères l'an passé, a voté une nouvelle baisse cette année de 8,5 %.

Le SICRA va disparaître pour être intégré aux services techniques de la nouvelle Communauté de Communes, mais le service sera bien évidemment maintenu comme avant et les économies devront perdurer.

L'arrêté préfectoral interdisant le brûlage des déchets verts a occasionné de très importants dépôts de matières dans les déchetteries. Afin de faire face aux 45 % d'augmentation de tonnages depuis 2013, le SICRA a fait l'acquisition de 2 broyeurs de taille différente et les met à la disposition gratuite des usagers des communes adhérentes.

Le prêt s'adresse exclusivement aux particuliers pour un usage privé, limité à l'entretien des espaces verts. Pour bénéficier de ce prêt et en connaître les modalités, vous devez prendre contact avec les services techniques du SICRA au 05.55.28.96.50

## A noter sur vos agendas :

Inauguration du restaurant de l'Auvergnassou le 1er avril 2017

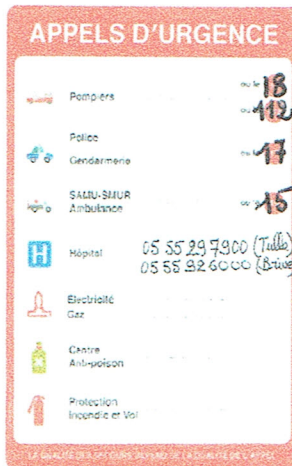
Repas des Aînés: le 30 avril 2017

Fête votive: le 25 juin 2017

Ateliers Aquarelle 2017: le 28.01, le 18.02, le 11.03, le 8.04 et le 06.05

## Tout près de chez nous :

L'association «Le Livre dans la Vallée» de Brivezac vous propose un accès aux livres, CD et DVD gratuit et ouvert à tous. La Bibliothèque est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12 h ainsi que les mercredi et samedi après midi de 15h à 16h.



## Entreprises locales et Associations

-Menuiserie : Mr Xavier CHAUVAC à Culagne : 05 55 28.26.02

Comité des Fêtes : Mr Jean-Luc VERT : 06.81.15.61.04

- Familles Rurales: Mme Danièle GRENIER : 05.55.28.52.09

Associations : - Société de Chasse de Bassignac-Reygades : Mr Philippe LATREILLE au 05.55.91.03.74

-Association Citron et papillon : cours de danse Mme VAN OMEN Danièle au 05.55.91.48.80

-Association La Vallée en Musique Mr Jean-Pierre LASSERRE au 05.55.28.54.72

## Une bonne nouvelle

Après une petite dizaine d'années de fermeture, le restaurant L'AUVERGNASSOU va rouvrir ! Ce n'est pas une petite nouvelle à l'échelon de notre Commune... En effet tous les Bassignacois ont connu cette maison de référence, point de ralliement de tout le secteur. Le couple VERSTAPPEN, originaire de Belgique, propriétaire à Chaviolle, a d'abord été séduit par le site. Ces néo-bassignacois vacanciers ont souhaité s'établir définitivement à Bassignac et nous faire profiter de leurs talents culinaires...qu'on espère variés ! Alors en attendant la date d'ouverture le 1er Avril 2017 - et ce n'est pas un poisson - nous souhaitons une bonne installation à nos nouveaux concitoyens.

*Le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous souhaiter une très belle et heureuse année 2017*

